

Pourquoi devrais je me faire vacciner contre le VPH?

Il est estimé qu'environ 75 % des Canadiennes et des Canadiens sexuellement actifs qui n'ont pas été immunisés contre le VPH contracteront une infection à VPH tôt ou tard dans leur vie.

Les infections à VPH peuvent mener à des verrues génitales et à divers cancers, comme ceux du col de l'utérus, du pénis, de la tête et du cou. En fait, presque tous les cas de cancer du col de l'utérus dans le monde, et jusqu'à 70 % des nouveaux cas de cancers de la tête et du cou observés en Amérique du Nord, sont dus au VPH.



Se faire vacciner contre le VPH est la meilleure façon de s'en protéger.

Adressez-vous à votre médecin, votre infirmier ou infirmière, votre pharmacien ou pharmacienne ou votre service de santé publique local pour vous faire vacciner contre le VPH.